



A TOUS PNC HOP!



#81

www.unac.asso.fr

24 novembre 2016



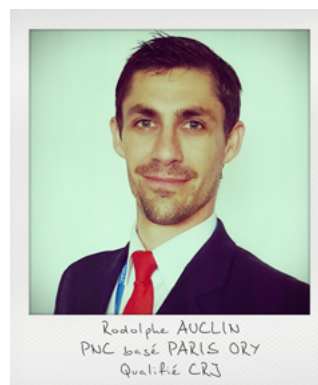
ACCORDS CATÉGORIELS PNC

Grâce à la veille sociale déposée par l'UNAC HOP!, la Direction s'est engagée par écrit à signer des accords catégoriels PNC. Cependant, restant « précautionneuse », elle souhaite attendre le jugement de la Cour de cassation saisie du dossier (alors que les jugements en première instance et en appel se sont prononcés en faveur de l'accord catégoriel). Le seul problème qui pourrait se poser serait que le jugement soit reporté au-delà du mois de juin (date de la fin de nos accords). Dans ce cas là, la Direction devra se positionner et choisir de prendre un risque entre la signature d'un accord catégoriel ou intercatégoriel.

La position de l'UNAC HOP! est claire, nous ne signerons pas d'accords intercatégoriels. L'UNAC HOP! reprend part aux négociations des accords PNC. Une fois le jugement de la Cour de cassation prononcé nous serons en mesure de signer des accords PNC (s'ils sont favorables aux PNC).

Bons vols !

Marine & Rodolphe
Vos DS UNAC HOP!



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

